

**CONDITIONS DEFINITIVES POUR LES BONS D'OPTION
SUR TAUX DE CHANGE**

EN DATE DU 09 Décembre 2015

Bons d'Option émis par

SG ISSUER

(enregistré au Luxembourg)

(en qualité d'Emetteur)

bénéficiant d'une garantie inconditionnelle et irrévocable de

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

(enregistré en France)

(en qualité de Garant)

**dans le cadre de son Programme d'Emission de Bons d'Option et de Bons
d'Option Turbo**

Les termes utilisés ci-après seront réputés être définis pour les besoins des modalités (les "**Modalités**") figurant au chapitre "*Modalités des Bons d'Option*" du prospectus de base en date du 21 juillet 2015 approuvé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (la "**CSSF**"), tel que complété par les suppléments en date du 14 août 2015 et du 23 octobre 2015 approuvés par la CSSF (ensemble le "**Prospectus de Base**") qui constituent ensemble un prospectus de base au sens de la Directive 2003/71/CE du Parlement Européen et du Conseil en date du 4 novembre 2003 concernant le prospectus à publier en cas d'offre au public de valeurs mobilières ou en vue de l'admission de valeurs mobilières à la négociation, telle que modifiée (la "**Directive Prospectus**").

Le présent document constitue les conditions définitives des Bons d'Option (les "**Conditions Définitives**") décrites dans les présentes pour les besoins de l'article 5.4 de la Directive Prospectus et de l'article 8.4 de la loi luxembourgeoise relative aux prospectus pour valeurs mobilières, telle que modifiée et devant être lues conjointement avec le Prospectus de Base. L'information complète concernant l'Emetteur, le Garant et l'offre des Bons d'Option est uniquement disponible sur la base de la combinaison des présentes Conditions Définitives et du Prospectus de Base. Un résumé de l'émission des Bons d'Option est toutefois annexé aux présentes Conditions Définitives. Des exemplaires du Prospectus de Base et des présentes Conditions Définitives sont disponibles pour consultation et pour copie, sur demande et sans frais, aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux, au siège social de Société Générale et au bureau désigné de l'Agent Financier. Tant que les Bons d'Option seront en circulation, le Prospectus de Base sera également disponible sur les sites Internet de la Bourse de Luxembourg (www.bourse.lu) et de Société Générale (www.bourse.societegenerale.fr) et les présentes Conditions Définitives seront disponibles sur le site internet www.bourse.societegenerale.fr.

Langue du Prospectus de Base faisant foi	: Langue française (la langue anglaise est fournie pour information seulement)
Date d'émission	: 11 Décembre 2015
Agent Placeur	: Société Générale
Agent Financier	: Société Générale – Tours Société Générale – 92987 Paris La Défense Cedex
Agent de Calcul	: Société Générale – Tours Société Générale – 92987 Paris La Défense Cedex
Admission à la cote officielle et négociation	: Une demande a été présentée en vue de faire admettre les Bons d'Option à la négociation sur le Marché Réglementé d'Euronext Paris à compter de la Date d'Emission. Aucune garantie ne peut être donnée que cette demande soit approuvée.

Taux de Change EUR/JPY

- **Prix de Référence** : Le taux de change EUR/JPY déterminé par la Banque Centrale Européenne à la Date d'Evaluation
- **Taux de Conversion** : EUR/JPY

Tranche	Nombre de Bons	Nature du Bon	Prix d'Exercice	Date de Maturité	Nominal par Bon d'Option	Prix d'émission	code mnémonique	code ISIN
A	500.000	Achat	125,00 JPY	18-Mars-16	10 EUR	0,72 EUR	A791S	LU1298787380
B	500.000	Achat	130,00 JPY	18-Mars-16	10 EUR	0,43 EUR	A792S	LU1298787463
C	500.000	Achat	135,00 JPY	18-Mars-16	10 EUR	0,22 EUR	A793S	LU1298787547
D	500.000	Achat	140,00 JPY	18-Mars-16	10 EUR	0,09 EUR	A794S	LU1298787620
E	500.000	Vente	125,00 JPY	18-Mars-16	10 EUR	0,08 EUR	A795S	LU1298787893
F	500.000	Vente	130,00 JPY	18-Mars-16	10 EUR	0,16 EUR	A796S	LU1298787976
G	500.000	Achat	125,00 JPY	17-Juin-16	10 EUR	0,79 EUR	A797S	LU1298788198
H	500.000	Achat	130,00 JPY	17-Juin-16	10 EUR	0,52 EUR	A798S	LU1298788271
I	500.000	Achat	135,00 JPY	17-Juin-16	10 EUR	0,32 EUR	A799S	LU1298788354
J	500.000	Achat	140,00 JPY	17-Juin-16	10 EUR	0,18 EUR	A800S	LU1298788438
K	500.000	Achat	145,00 JPY	17-Juin-16	10 EUR	0,09 EUR	A801S	LU1298788511
L	500.000	Achat	150,00 JPY	17-Juin-16	10 EUR	0,05 EUR	A802S	LU1298788602
M	500.000	Vente	120,00 JPY	17-Juin-16	10 EUR	0,09 EUR	A803S	LU1298788784
N	500.000	Vente	130,00 JPY	17-Juin-16	10 EUR	0,26 EUR	A804S	LU1298788867
O	500.000	Vente	135,00 JPY	17-Juin-16	10 EUR	0,43 EUR	A805S	LU1298788941
P	500.000	Achat	125,00 JPY	16-Septembre-16	10 EUR	0,87 EUR	A806S	LU1298789089
Q	500.000	Achat	130,00 JPY	16-Septembre-16	10 EUR	0,61 EUR	A807S	LU1298789162
R	500.000	Achat	135,00 JPY	16-Septembre-16	10 EUR	0,40 EUR	A808S	LU1298789246
S	500.000	Achat	140,00 JPY	16-Septembre-16	10 EUR	0,25 EUR	A809S	LU1298789329

T	500.000	Achat	145,00 JPY	16-Septembre-16	10 EUR	0,16 EUR	A810S	LU1298789592
U	500.000	Achat	150,00 JPY	16-Septembre-16	10 EUR	0,10 EUR	A811S	LU1298789675
V	500.000	Vente	115,00 JPY	16-Septembre-16	10 EUR	0,10 EUR	A812S	LU1298789758
W	500.000	Vente	120,00 JPY	16-Septembre-16	10 EUR	0,15 EUR	A813S	LU1298789832
X	500.000	Vente	125,00 JPY	16-Septembre-16	10 EUR	0,23 EUR	A814S	LU1298789915
Y	500.000	Vente	130,00 JPY	16-Septembre-16	10 EUR	0,35 EUR	A815S	LU1298790095
Z	500.000	Vente	135,00 JPY	16-Septembre-16	10 EUR	0,52 EUR	A816S	LU1298790178
AA	500.000	Achat	120,00 JPY	16-Décembre-16	10 EUR	1,22 EUR	A817S	LU1298790251
AB	500.000	Achat	130,00 JPY	16-Décembre-16	10 EUR	0,68 EUR	A818S	LU1298790335
AC	500.000	Achat	140,00 JPY	16-Décembre-16	10 EUR	0,32 EUR	A819S	LU1298790418
AD	500.000	Achat	150,00 JPY	16-Décembre-16	10 EUR	0,14 EUR	A820S	LU1298790509
AE	500.000	Vente	110,00 JPY	16-Décembre-16	10 EUR	0,10 EUR	A821S	LU1298790681
AF	500.000	Vente	120,00 JPY	16-Décembre-16	10 EUR	0,21 EUR	A822S	LU1298790764
AG	500.000	Vente	130,00 JPY	16-Décembre-16	10 EUR	0,43 EUR	A823S	LU1298790848
AH	500.000	Vente	140,00 JPY	16-Décembre-16	10 EUR	0,82 EUR	A824S	LU1298790921

Vous pouvez vous procurer les informations sur les performances passées et futures du Taux de Change et sa volatilité sur le site internet de la Banque Centrale Européenne et sur des serveurs d'informations financières comme SIX Telekurs, Bloomberg, Reuters.

Taux de Change EUR/USD

- **Prix de Référence** : Le taux de change EUR/USD déterminé par la Banque Centrale Européenne à la Date d'Evaluation

- **Taux de Conversion** : EUR/USD

Tranche	Nombre de Bons	Nature du Bon	Prix d'Exercice	Date de Maturité	Nominal par Bon d'Option	Prix d'émission	code mnémorique	code ISIN
A	500.000	Achat	1,06 USD	18-Mars-16	10 EUR	0,40 EUR	A825S	LU1298791069

B	500.000	Achat	1,08 USD	18-Mars-16	10 EUR	0,29 EUR	A826S	LU1298791143
C	500.000	Achat	1,10 USD	18-Mars-16	10 EUR	0,20 EUR	A827S	LU1298791226
D	500.000	Achat	1,12 USD	18-Mars-16	10 EUR	0,13 EUR	A828S	LU1298791499
E	500.000	Achat	1,14 USD	18-Mars-16	10 EUR	0,08 EUR	A829S	LU1298791572
F	500.000	Achat	1,16 USD	18-Mars-16	10 EUR	0,05 EUR	A830S	LU1298791655
G	500.000	Vente	0,97 USD	18-Mars-16	10 EUR	0,03 EUR	A831S	LU1298791739
H	500.000	Vente	1,01 USD	18-Mars-16	10 EUR	0,07 EUR	A832S	LU1298791812
I	500.000	Vente	1,03 USD	18-Mars-16	10 EUR	0,11 EUR	A833S	LU1298791903
J	500.000	Vente	1,05 USD	18-Mars-16	10 EUR	0,16 EUR	A834S	LU1298792034
K	500.000	Achat	1,05 USD	17-Juin-16	10 EUR	0,56 EUR	A835S	LU1298792117
L	500.000	Achat	1,07 USD	17-Juin-16	10 EUR	0,45 EUR	A836S	LU1298792208
M	500.000	Achat	1,09 USD	17-Juin-16	10 EUR	0,35 EUR	A837S	LU1298792380
N	500.000	Achat	1,11 USD	17-Juin-16	10 EUR	0,26 EUR	A838S	LU1298792463
O	500.000	Achat	1,13 USD	17-Juin-16	10 EUR	0,19 EUR	A839S	LU1298792547
P	500.000	Achat	1,15 USD	17-Juin-16	10 EUR	0,14 EUR	A840S	LU1298792620
Q	500.000	Achat	1,17 USD	17-Juin-16	10 EUR	0,09 EUR	A841S	LU1298792893
R	500.000	Achat	1,20 USD	17-Juin-16	10 EUR	0,05 EUR	A842S	LU1298792976
S	500.000	Vente	0,96 USD	17-Juin-16	10 EUR	0,07 EUR	A843S	LU1298793198
T	500.000	Vente	0,98 USD	17-Juin-16	10 EUR	0,09 EUR	A844S	LU1298793271
U	500.000	Vente	1,00 USD	17-Juin-16	10 EUR	0,12 EUR	A845S	LU1298793354
V	500.000	Vente	1,02 USD	17-Juin-16	10 EUR	0,16 EUR	A846S	LU1298793438
W	500.000	Vente	1,04 USD	17-Juin-16	10 EUR	0,21 EUR	A847S	LU1298793511
X	500.000	Vente	1,06 USD	17-Juin-16	10 EUR	0,28 EUR	A848S	LU1298793602
Y	500.000	Achat	1,04 USD	16-Septembre-16	10 EUR	0,72 EUR	A849S	LU1298793784

Z	500.000	Achat	1,07 USD	16-Septembre-16	10 EUR	0,54 EUR	A850S	LU1298793867
AA	500.000	Achat	1,10 USD	16-Septembre-16	10 EUR	0,39 EUR	A851S	LU1298793941
AB	500.000	Achat	1,13 USD	16-Septembre-16	10 EUR	0,27 EUR	A852S	LU1298794089
AC	500.000	Achat	1,16 USD	16-Septembre-16	10 EUR	0,18 EUR	A853S	LU1298794162
AD	500.000	Achat	1,19 USD	16-Septembre-16	10 EUR	0,11 EUR	A854S	LU1298794246
AE	500.000	Achat	1,22 USD	16-Septembre-16	10 EUR	0,07 EUR	A855S	LU1298794329
AF	500.000	Vente	0,95 USD	16-Septembre-16	10 EUR	0,10 EUR	A856S	LU1298794592
AG	500.000	Vente	0,98 USD	16-Septembre-16	10 EUR	0,14 EUR	A857S	LU1298794675
AH	500.000	Vente	1,01 USD	16-Septembre-16	10 EUR	0,20 EUR	A858S	LU1298794758
AI	500.000	Vente	1,04 USD	16-Septembre-16	10 EUR	0,28 EUR	A859S	LU1298794832
AJ	500.000	Vente	1,07 USD	16-Septembre-16	10 EUR	0,38 EUR	A860S	LU1298794915
AK	500.000	Achat	1,04 USD	16-Décembre-16	10 EUR	0,80 EUR	A861S	LU1298795052
AL	500.000	Achat	1,07 USD	16-Décembre-16	10 EUR	0,63 EUR	A862S	LU1298795136
AM	500.000	Achat	1,10 USD	16-Décembre-16	10 EUR	0,48 EUR	A863S	LU1298795219
AN	500.000	Achat	1,14 USD	16-Décembre-16	10 EUR	0,31 EUR	A864S	LU1298795300
AO	500.000	Achat	1,17 USD	16-Décembre-16	10 EUR	0,22 EUR	A865S	LU1298795482
AP	500.000	Achat	1,20 USD	16-Décembre-16	10 EUR	0,15 EUR	A866S	LU1298795565
AQ	500.000	Achat	1,23 USD	16-Décembre-16	10 EUR	0,10 EUR	A867S	LU1298795649
AR	500.000	Vente	0,95 USD	16-Décembre-16	10 EUR	0,13 EUR	A868S	LU1298795722
AS	500.000	Vente	0,98 USD	16-Décembre-16	10 EUR	0,18 EUR	A869S	LU1298795995
AT	500.000	Vente	1,01 USD	16-Décembre-16	10 EUR	0,25 EUR	A870S	LU1298796027
AU	500.000	Vente	1,04 USD	16-Décembre-16	10 EUR	0,33 EUR	A871S	LU1298796290
AV	500.000	Vente	1,07 USD	16-Décembre-16	10 EUR	0,43 EUR	A872S	LU1298796373

Vous pouvez vous procurer les informations sur les performances passées et futures du Taux de Change et sa volatilité sur le site internet de la Banque Centrale Européenne et sur des serveurs d'informations financières comme SIX Telekurs, Bloomberg, Reuters.

Taux de Change USD/JPY

- **Prix de Référence** : Le cours croisé USD/JPY déterminé par Société Générale sur la base des taux de change EUR/USD et EUR/JPY déterminés par la Banque Centrale Européenne à la Date d'Evaluation
- **Taux de Conversion** : EUR/JPY

Tranche	Nombre de Bons	Nature du Bon	Prix d'Exercice	Date de Maturité	Nominal par Bon d'Option	Prix d'émission	code mnémorique	code ISIN
A	500.000	Achat	125,00 JPY	18-Mars-16	10 USD	0,17 EUR	A873S	LU1298796456
B	500.000	Vente	115,00 JPY	18-Mars-16	10 USD	0,05 EUR	A874S	LU1298796530
C	500.000	Vente	120,00 JPY	18-Mars-16	10 USD	0,13 EUR	A875S	LU1298796613
D	500.000	Vente	125,00 JPY	18-Mars-16	10 USD	0,32 EUR	A876S	LU1298796704
E	500.000	Vente	130,00 JPY	18-Mars-16	10 USD	0,59 EUR	A877S	LU1298796886
F	500.000	Achat	120,00 JPY	17-Juin-16	10 USD	0,43 EUR	A878S	LU1298796969
G	500.000	Achat	125,00 JPY	17-Juin-16	10 USD	0,25 EUR	A879S	LU1298797009
H	500.000	Achat	130,00 JPY	17-Juin-16	10 USD	0,14 EUR	A880S	LU1298797181
I	500.000	Achat	135,00 JPY	17-Juin-16	10 USD	0,08 EUR	A881S	LU1298797264
J	500.000	Vente	115,00 JPY	17-Juin-16	10 USD	0,11 EUR	A882S	LU1298797348
K	500.000	Vente	120,00 JPY	17-Juin-16	10 USD	0,22 EUR	A883S	LU1298797421
L	500.000	Vente	125,00 JPY	17-Juin-16	10 USD	0,42 EUR	A884S	LU1298797694
M	500.000	Vente	130,00 JPY	17-Juin-16	10 USD	0,68 EUR	A885S	LU1298797777
N	500.000	Achat	120,00 JPY	16-Septembre-16	10 USD	0,48 EUR	A886S	LU1298797850
O	500.000	Achat	125,00 JPY	16-Septembre-16	10 USD	0,31 EUR	A887S	LU1298797934
P	500.000	Achat	130,00 JPY	16-Septembre-16	10 USD	0,20 EUR	A888S	LU1298798072

Q	500.000	Achat	135,00 JPY	16-Septembre-16	10 USD	0,13 EUR	A889S	LU1298798155
R	500.000	Achat	140,00 JPY	16-Septembre-16	10 USD	0,08 EUR	A890S	LU1298798239
S	500.000	Vente	110,00 JPY	16-Septembre-16	10 USD	0,09 EUR	A891S	LU1298798312
T	500.000	Vente	115,00 JPY	16-Septembre-16	10 USD	0,17 EUR	A892S	LU1298798403
U	500.000	Vente	120,00 JPY	16-Septembre-16	10 USD	0,30 EUR	A893S	LU1298798585
V	500.000	Vente	130,00 JPY	16-Septembre-16	10 USD	0,76 EUR	A894S	LU1298798668
W	500.000	Achat	115,00 JPY	16-Décembre-16	10 USD	0,75 EUR	A895S	LU1298798742
X	500.000	Achat	125,00 JPY	16-Décembre-16	10 USD	0,36 EUR	A896S	LU1298798825
Y	500.000	Achat	135,00 JPY	16-Décembre-16	10 USD	0,17 EUR	A897S	LU1298799047
Z	500.000	Achat	145,00 JPY	16-Décembre-16	10 USD	0,09 EUR	A898S	LU1298799120
AA	500.000	Vente	105,00 JPY	16-Décembre-16	10 USD	0,08 EUR	A899S	LU1298799393
AB	500.000	Vente	110,00 JPY	16-Décembre-16	10 USD	0,14 EUR	A900S	LU1298799476
AC	500.000	Vente	120,00 JPY	16-Décembre-16	10 USD	0,37 EUR	A901S	LU1298799559
AD	500.000	Vente	130,00 JPY	16-Décembre-16	10 USD	0,84 EUR	A902S	LU1298799633

Vous pouvez vous procurer les informations sur les performances passées et futures du Taux de Change et sa volatilité sur le site internet de la Banque Centrale Européenne et sur des serveurs d'informations financières comme SIX Telekurs, Bloomberg, Reuters.

Forme des Bons d'Option	Bons d'Option Dématérialisés. La propriété des Bons d'Option Dématérialisés sera établie par une inscription en compte, conformément aux articles L 211-4 et suivants du Code monétaire et financier.
Droit applicable	Droit français
Devise de Règlement	EUR
Modalités de règlement	Paiement en espèces
Type de Bons d'Option	Européen avec exercice automatique à la Date de Maturité
Période d'Exercice	Sans objet
Organisme(s) de Compensation	Euroclear France (Paris), 115 rue Réaumur, 75081 Paris Cedex 02, France Euroclear Bank (Bruxelles), 1 boulevard du Roi Albert II, B-1210, Bruxelles, Belgique Clearstream Banking (Luxembourg), 42 avenue JF Kennedy, L-1855, Luxembourg
Modalités d'assimilation	Sans objet
Nombre minimum de Bons d'Option négociables	Un Bon d'Option par tranche (ou, au-delà de ce minimum, négociation par multiple entier de un Bon d'Option par tranche)
Nombre minimum de Bons d'Option exerçables (sauf pour l'exercice automatique à la Date de Maturité)	Sans objet
Radiation	La radiation interviendra à l'ouverture du marché Euronext Paris à la Date de Maturité des Bons d'Option, sous réserve de toute modification de ce délai par les autorités de marché compétentes, modification pour laquelle la responsabilité de l'Emetteur ou du Garant ne pourra en aucun cas être engagée.
Animation du marché	En continu

SG Securities (Paris) SAS s'est engagé par contrat vis-à-vis d'Euronext à être apporteur de liquidité. Ce rôle prévoit l'affichage d'une fourchette d'intervention acheteur/vendeur dans le carnet d'ordre des Bons d'Option, durant la séance boursière, aux conditions suivantes :

- un écart maximal entre le cours acheteur et le cours vendeur détaillé dans le tableau ci-après,
- et un montant unitaire des ordres correspondant au minimum entre la valeur en euro de 50.000 Bons d'Option et 10.000 euros, ceci dans des conditions normales de marché, de liquidité du ou des sous-jacent(s) et de fonctionnement des systèmes électroniques d'information et de transmission des ordres.

SOUS-JACENT	FOURCHETTE (en euro ou en % du cours vendeur)
Taux de Change	Max (0,15€ ; 5%)

Site Internet et contact Société Générale pour toutes demandes administratives au titre des Bons d'Option:

www.bourse.societegenerale.fr

Société Générale N° Vert 0800 30 20 20

INTERETS DES PERSONNES PHYSIQUES ET MORALES PARTICIPANT A L'EMISSION

A l'exception des commissions versées aux Agents Placeurs, le cas échéant, à la connaissance de l'Emetteur, aucune personne impliquée dans l'émission des Bons d'Option n'y a d'intérêt significatif.

CAS DE PERTURBATION DE MARCHÉ

Les événements décrits à la Modalité 17 des Modalités des Bons d'Option.

RAISONS DE L'OFFRE ET UTILISATION DU PRODUIT

Le produit net de chaque émission de Bons d'Option sera utilisé pour les besoins généraux de financement du Groupe Société Générale.

OFFRE NON-EXEMPTÉE

Sans objet

RESUME SPECIFIQUE A L'EMISSION

Section A - Introduction et avertissements		
A.1	<i>Avertissements</i>	<p>Le présent résumé doit être lu comme une introduction au Prospectus de Base.</p> <p>Toute décision d'investir dans les Bons d'Option doit être fondée sur un examen exhaustif du Prospectus de Base par l'investisseur. Lorsqu'une action concernant l'information contenue dans le Prospectus de Base est intentée devant un tribunal, l'investisseur plaignant peut, selon la législation nationale des Etats Membres de l'EEE, avoir à supporter les frais de traduction du Prospectus de Base avant le début de la procédure judiciaire.</p> <p>Une responsabilité civile n'est attribuée qu'aux personnes qui ont présenté ce résumé, y compris sa traduction, mais uniquement si son contenu est trompeur, inexact ou contradictoire par rapport aux informations contenues dans les autres parties du Prospectus de Base ou s'il ne fournit pas, lorsque lu conjointement avec les autres parties du Prospectus de Base, les informations clés permettant d'aider les investisseurs lorsqu'ils envisagent d'investir dans les Bons d'Option.</p>
A.2	<i>Consentement de l'Emetteur à l'utilisation du Prospectus de Base</i>	Sans objet. Il n'y aura pas d'offre non-exemptée de Bons d'Option.

Section B - Emetteur et Garant		
B.1	<i>Raison sociale et nom commercial de l'Emetteur</i>	SG Issuer
B.2	<i>Siège social et forme juridique de l'Emetteur, législation régissant ses activités ainsi que son pays d'enregistrement</i>	Siège social : 33, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg. Forme juridique : société anonyme Législation régissant ses activités : droit luxembourgeois Pays d'enregistrement : Grand-Duché du Luxembourg
B.4b	<i>Tendance connue ayant des répercussions sur l'Emetteur et ses secteurs d'activité dans lequel il opère</i>	<p>Emetteur SG Issuer envisage de continuer ses activités en accord avec son objet social au cours de l'année 2015.</p> <p>Garant Le contexte économique est resté difficile en 2014, avec une croissance de l'activité mondiale modérée et hétérogène selon les zones. Cette tendance devrait se poursuivre en 2015, avec une reprise économique mondiale qui s'annonce plus faible qu'anticipée dans un contexte où les incertitudes restent nombreuses, sur le plan géopolitique et sur les marchés des matières premières et des changes.</p> <p>Dans la zone euro, le retour à une croissance économique plus dynamique peine à se matérialiser, retardant la résorption des déficits publics. Les taux devraient rester à un niveau historiquement très bas mais le risque de déflation devrait être contenu par l'intervention de la Banque Centrale Européenne (BCE), qui a annoncé le déploiement d'une politique monétaire plus accommodante et l'engagement de son bilan dans le soutien à la croissance. La baisse de l'euro et du prix du pétrole devraient être un facteur de soutien des exportations et de la demande intérieure. Aux États-Unis, la conjoncture devrait rester favorablement orientée et un resserrement monétaire est anticipé de la part de la FED à partir de la mi-2015. Les pays émergents sont entrés dans une phase de croissance à un rythme plus modéré. C'est le cas notamment en Chine. Par ailleurs, l'économie russe souffre des conséquences de la crise en Ukraine et de la baisse du prix des matières premières.</p> <p>Sur le plan réglementaire, l'année 2014 a été marquée par la mise en place de l'Union bancaire. La BCE est devenue le superviseur unique de près de 130 banques de la zone euro. L'objectif est de renforcer la solidité du système bancaire, rétablir la confiance des acteurs économiques, harmoniser les règles de supervision et réduire le lien entre les établissements et leur État d'origine.</p> <p>Sur le plan des ratios réglementaires, le Groupe est déjà en mesure d'être au rendez-vous des nouvelles exigences.</p>
B.5	<i>Description du groupe de l'Emetteur et de la place qu'il y occupe</i>	SG Issuer est une filiale indirecte consolidée de Société Générale et n'a pas de filiale. Le groupe Société Générale comprend Société Générale et ses filiales consolidées (ensemble le " Groupe ").
B.9	<i>Montant de la prévision ou de l'estimation du bénéfice</i>	Sans objet. L'Emetteur ne fait pas de prévision ou d'estimation de bénéfice.
B.10	<i>Nature des éventuelles réserves sur les informations historiques contenues dans le rapport d'audit</i>	Sans objet. Le rapport des commissaires aux comptes ne contient pas de réserves.

Section B - Emetteur et Garant

B.12

Informations financières historiques clés sélectionnées de l'Emetteur

Informations financières concernant SG Issuer

(en K€)	Trimestre 2-2015 (non audités)	31 décembre 2014 (audités)	Trimestre 2-2014 (non audités)	31 décembre 2013 (audités)
Produit d'exploitation	47.313	110.027	60.795	109.588
Résultat net	195	209	193	482
Résultat d'exploitation	195	209	193	482
Total bilan	29.129.601	23.567.256	33.747.468	21.349.619

Il n'y a pas eu de détérioration significative affectant les perspectives de SG Issuer depuis le 31 décembre 2014.

Sans objet. Il n'y a pas eu de changement significatif dans la situation financière ou commerciale de SG Issuer depuis le 31 décembre 2014.

Informations financières concernant Société Générale

	Trimestre 2 – 2015 (non audités)	Fin 2014 (audités sauf mention contraire (*))	Trimestre 2 – 2014 (non audités) (*)	Fin 2013 (audités) (1)
Résultats (en millions d'euros)				
Produit net bancaire	13 222	23 561	11 556	22 433
Résultat d'exploitation	3 319	4 557 (*)	2 232 (*)	2 336
Résultat net	2 421	2 978 (*)	1 404 (*)	2 394
Résultat net part du Groupe	2 219	2 679 (*)	1 248 (*)	2 044
<i>Banque de détail en France</i>	692	1 204 (*)	639 (*)	1 196
<i>Banque de détail et Services Financiers Internationaux</i>	451	370 (*)	(9) (*)	983
<i>Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs</i>	1 213	1 909 (*)	1 031 (*)	1 206
<i>Hors pôles</i>	(137)	(804) (*)	(413) (*)	(1 341)
<i>Coût net du risque</i>	(1 337)	(2 967)	(1 419)	(4 050)
<i>Coefficient d'exploitation (2)</i>	64,8%	68% (*)	66,2% (*)	67,0%
<i>ROE après impôt (3)</i>	9,1%	5,3%	5,1%	4,1%
<i>Ratio Tier 1</i>	12,7%	12,6 %	12,5%	11,8%

Section B - Emetteur et Garant

		Section B - Emetteur et Garant				
		Activité (en milliards d'euros)				
		Total Actif/Passif	1 359,5	1 308,2	1 322	1 214,2
		Prêts et créances sur la clientèle	370,2	344,4	336	332,7
		Dettes envers la clientèle	377,2	349,7	341	334,2
		Capitaux propres (en milliards d'euros)				
		Sous-total Capitaux propres part du Groupe	56,1	55,2	53,3	50,9
		Total Capitaux propres	59,6	58,8	55,9	54,0
		Flux de trésorerie (en millions d'euros)				
		Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	22 255	(10 183)	(13 148)	(981)
		<p>(1) Les éléments relatifs aux résultats de l'année 2013 ont été retraités en raison de l'entrée en application des normes IFRS 10 & 11.</p> <p>(2) Retraité de la réévaluation de la dette liée au risque de crédit propre, de la DVA, du PEL/CEL, 50% IFRIC 21.</p> <p>(3) Hors éléments non économiques, provision collective pour litiges, PEL/CEL et ajusté de l'effet d'IFRIC 21. L'ajustement relatif à IFRIC 21 corrige pour chaque trimestre 25% des taxes supportées dans leur intégralité au premier semestre au titre de l'exercice. ROE en données brutes au S1-14: 5,1%, au T2-2014 : 9,3%.</p> <p>(*) Les données de l'exercice 2014 ont été retraitées en raison de l'entrée en vigueur au 01.01 2015 de la norme IFRIC 21 avec effet rétrospectif, induisant la publication de données ajustées au titre de l'exercice précédent.</p> <p>Il n'y a pas eu de détérioration significative dans les perspectives de Société Générale depuis le 31 décembre 2014.</p> <p>Sans objet. Il n'y a pas eu de changements significatifs dans la situation financière ou commerciale de Société Générale survenus après le 30 juin 2015.</p>				
B.13	<i>Evènement récent propre à l'Emetteur et présentant un intérêt significatif pour l'évaluation de sa solvabilité</i>	<p>Sans objet.</p> <p>Il n'y a pas d'évènement récent que SG Issuer considère comme significatif pour l'évaluation de sa solvabilité depuis le 30 juin 2015.</p> <p>Il n'y a pas d'évènement récent que Société Générale considère comme significatif pour l'évaluation de sa solvabilité depuis la publication de la Deuxième Actualisation du document de référence le 6 août 2015.</p>				
B.14	<i>Dépendance de l'Emetteur à l'égard d'autres entités du groupe</i>	<p>Voir section B.5 ci-avant relative à la place de l'Emetteur au sein du Groupe.</p> <p>SG Issuer dépend de Société Générale Bank & Trust.</p> <p>Société Générale est la société mère du Groupe. Toutefois, elle exerce des</p>				

Section B - Emetteur et Garant		
		activités propres et n'agit pas seulement comme une société mère vis-à-vis de ses filiales.
B.15	<i>Principales activités de l'Emetteur</i>	<p>L'activité principale de SG Issuer consiste en la levée de fonds par l'émission de titres de créance ayant vocation à être placés auprès d'investisseurs qualifiés ou auprès du public via des distributeurs liés à Société Générale. Les financements obtenus par le biais de ces émissions de titres de créance sont ensuite prêtés à Société Générale et à d'autres membres du Groupe.</p> <p>Le Groupe offre une large gamme de services de conseils et de solutions financières personnalisées à ses clients personnes physiques, aux sociétés de taille importante et aux investisseurs institutionnels. Le Groupe s'appuie sur trois activités principales complémentaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la banque de détail en France ; • la banque de détail à l'étranger, services financiers et assurances ; • activités bancaires d'investissement, banque privée, gestion d'actifs et services financiers.
B.16	<i>Dans la mesure où ces informations sont connues de l'Emetteur, indiquer si celui-ci est détenu ou contrôlé, directement ou indirectement, et par qui, et la nature de ce contrôle</i>	<p>SG Issuer est une filiale détenue à 100 % par Société Générale Bank & Trust, qui est elle-même une filiale détenue à 100 % par Société Générale et est une société entièrement consolidée.</p> <p>Sans objet. A sa connaissance, Société Générale n'est pas détenu ou contrôlé (au sens du droit français), directement ou indirectement, par une autre entité.</p>
B.18	<i>Nature et champ d'application de la garantie</i>	<p>Le Garant a irrévocablement et inconditionnellement garanti que, dans l'hypothèse où l'Emetteur ne paie pas, pour un motif quelconque, toute somme due par lui au titre de tout Bons d'Option émis par lui au moment où cette somme devient exigible, le Garant devra payer ledit montant (la "Garantie").</p> <p>Les engagements du Garant au titre de la Garantie constituent des engagements directs, inconditionnels, non-subordonnés et généraux du Garant, venant au même rang que tous les autres engagements, présents ou futurs, directs inconditionnels, non subordonnés et généraux du Garant, y compris ceux concernant les dépôts.</p>
B.19	<i>Informations à propos du Garant</i>	Les informations relatives à Société Générale, agissant en tant que Garant, sont décrites aux Eléments B.19 / B.1, B.19 / B.2, B.19 / B.4b, B.19 / B.5, B.19 / B.9, B.19 / B.10, B.19 / B.12, B.19 / B.13, B.19 / B.14, B.19 / B.15, B.19 / B.16.

Section C - Valeurs mobilières		
C.1	<i>Nature et catégorie des valeurs mobilières offertes et/ou admises à la négociation</i>	<p>L'Emetteur émet des bons d'option (les "Bons d'Option") soumis au droit français.</p> <p>Les Bons d'Option sont des Bons d'Option de type européen pouvant être automatiquement exercés à la date d'expiration (les "Bons d'Option de Type Européen").</p> <p>Les Bons d'Option bénéficient d'une option d'achat et de vente (les "Bons d'Option d'Achat et de Vente").</p> <p>Numéro d'Identification des Bons d'Option</p> <p>Le numéro d'identification international (<i>international security identification number</i>) des Bons d'Option est pour chaque tranche celui indiqué dans le tableau en annexe.</p>
C.2	<i>Devise des titres émis</i>	Les Bons d'Option seront émis en Euros.
C.5	<i>Restriction imposée à la libre négociabilité des valeurs mobilières</i>	Sans objet. Il n'y a pas de restriction à la libre négociabilité des Bons d'Option (sous réserve de l'application de restrictions d'achat et de vente qui peuvent s'appliquer dans certains pays).
C.8	<i>Droits attachés aux valeurs mobilières, y compris leur rang et toute restriction qui leur est applicable</i>	<p>Rang</p> <p>Les engagements découlant des Bons d'Option constituent des engagements directs, inconditionnels, non-subordonnés et non assortis de sûretés de l'Emetteur, venant au même rang entre eux et (sous réserve des dispositions impératives du droit applicable) au même rang que tous les autres engagements présents ou futurs non subordonnés et non assortis de sûretés de l'Emetteur.</p> <p>Prix d'émission</p> <p>Le prix d'émission des Bons d'Option est pour chaque tranche celui indiqué dans le tableau en annexe.</p> <p>Droit applicable</p> <p>Les Bons d'Option et tout engagement non-contractuel résultant ou en relation avec les Bons d'Option seront régis, par le droit français.</p>
C.11	<i>Si les valeurs mobilières offertes font ou feront l'objet d'une demande d'admission à la négociation, en vue de leur distribution sur un marché réglementé ou sur des marchés équivalents avec l'indication des marchés en question</i>	Une demande a été faite pour l'admission des Bons d'Option aux négociations sur le marché réglementé d'Euronext Paris.
C.15	<i>Manière dont la valeur de l'investissement est influencée par celle du ou des instrument(s) sous-jacent(s)</i>	<p>Le prix d'émission, puis le prix de chaque Bon d'Option pendant sa durée de vie dépend des éléments suivants : la différence entre la valeur du sous-jacent et le prix d'exercice, la maturité, les taux d'intérêt, les dividendes, et, dans le cas où le sous-jacent est dans une devise étrangère, le taux de change entre cette devise et la devise de règlement. Le prix de chaque Bon d'Option intègre une prime de risque qui dépend principalement de l'écart entre le cours du sous-jacent et le prix d'exercice, et de la volatilité des cours du sous-jacent.</p> <p>L'influence des facteurs ci-avant, toutes choses étant égales par ailleurs, se</p>

Section C - Valeurs mobilières		
		fera en fonction des caractéristiques de chaque Bon d'Option, et donc en fonction de ses propres facteurs de sensibilité.
C.16	<i>Date de maturité ou d'échéance des instruments dérivés – date d'exercice ou de la date finale de référence</i>	La date de Maturité des Bons d'Option est pour chaque tranche celle indiquée dans le tableau en annexe.
C.17	<i>Procédure de règlement des instruments dérivés</i>	Le règlement se fera en espèces.
C.18	<i>Modalités relatives au produit des instruments dérivés</i>	L'exercice d'un Bon d'Option donne au porteur le droit de recevoir un montant dans la devise de règlement, ou converti dans la devise de règlement en appliquant le taux de conversion, égal à la différence positive (i) dans le cas de Bons d'Option d'Achat, entre le prix de référence et le prix d'exercice, multipliée par le nominal exprimé en valeur absolue sans aucune référence à sa devise et (ii) dans le cas de Bons d'Option de Vente, entre le prix d'exercice et le prix de référence, multipliée par le nominal exprimé en valeur absolue sans aucune référence à sa devise.
C.19	<i>Prix d'exercice ou prix de référence final du sous-jacent</i>	Le Prix d'Exercice des Bons d'Option est pour chaque tranche celui indiqué dans le tableau en annexe.
C.20	<i>Type de sous-jacent utilisé et informations à son sujet</i>	L'actif sous-jacent des Bons d'Option est un Taux de Change. Informations sur le sous-jacent, dont les performances passées et futures du Taux de Change et sa volatilité, peuvent être obtenues sur le site internet de la <i>Banque Centrale Européenne</i> et sur les serveurs d'informations financières comme SIX Telekurs, Bloomberg, Reuters. Taux de Change : pour chaque tranche celui indiqué dans le tableau en annexe.

Section D - Risques

D.2	<i>Informations clés sur les principaux risques propres à l'Emetteur</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Risque de crédit : il existe un risque que SG Issuer ne puisse pas ou qu'il soit uniquement partiellement capable d'exécuter ses obligations au titre des Bons d'Option. Les investisseurs potentiels doivent par conséquent prendre en considération la qualité de crédit de SG Issuer lorsqu'ils prennent des décisions d'investissement. • Risques relatifs aux Bons d'Option émis par SG Issuer et faisant l'objet d'une garantie inconditionnelle et irrévocable de Société Générale : les investisseurs potentiels de Bons d'Option qui bénéficient de la Garantie doivent avoir conscience que le droit des Porteurs sera limité aux sommes obtenues par le biais d'une demande au titre de la Garantie et des dispositions concernées de la Garantie. La Garantie n'est qu'une garantie de paiement et non une garantie des autres engagements de SG Issuer au titre des Bons d'Option bénéficiant de la Garantie. • Solvabilité de l'Emetteur et, le cas échéant, du Garant : les Bons d'Option constituent des engagements directs, inconditionnels, non subordonnés et non assortis de sûretés de l'Emetteur (et d'aucune autre personne) venant au même rang entre eux et (sous réserve des dispositions impératives du droit applicable) au même rang que tous les autres engagements, présents ou futurs, non subordonnés et non assortis de sûretés de l'Emetteur ; la Garantie constitue des engagements directs, inconditionnels, non subordonnés et généraux du Garant et d'aucune autre personne, qui viennent et viendront au même rang que tous les autres engagements, présents ou futurs, non subordonnés et non assortis de sûretés du Garant, y compris ceux concernant les dépôts. • Conflits d'intérêts : l'Emetteur et le Garant fournissent une gamme complète de produits des marchés de capitaux et de services de conseil dans le monde entier. L'Emetteur et le Garant et l'une quelconque de leurs filiales ou sociétés liées peuvent, en relation avec leurs autres activités commerciales, posséder ou acquérir des informations importantes sur les actifs sous-jacents des Bons d'Option. • Les activités de couverture et de négociation de l'Emetteur, du Garant et de leurs sociétés liées sont susceptibles d'affecter la valeur des Bons d'Option : dans le cadre normal de leurs activités, et qu'ils se livrent ou non à des activités de teneur de marché secondaire, l'Emetteur, le Garant et/ou leurs sociétés liées respectives peuvent effectuer des transactions pour leur compte propre ou pour le compte de leurs clients, et détenir des positions acheteuses ou vendeuses sur le ou les actifs de référence ou des dérivés connexes. En outre, l'Emetteur, le Garant et/ou leurs sociétés liées peuvent, en relation avec l'offre des Bons d'Option, conclure une ou plusieurs opérations de couverture portant sur le ou les actifs de référence ou des dérivés connexes. En relation avec ces activités de couverture ou de tenue du marché, ou en relation avec des opérations de négociation pour compte propre ou pour compte d'autrui réalisées par l'Emetteur, le Garant et/ou le Groupe, l'Emetteur, le Garant et/ou leurs sociétés liées respectives peuvent réaliser des transactions sur le ou les actifs de référence ou des dérivés connexes, qui peuvent affecter le cours de marché, la liquidité ou la valeur des actifs de référence et, par voie de conséquence, des Bons d'Option, et qui pourraient être jugées préjudiciables aux intérêts des Porteurs concernés. • Risques inhérents aux principales activités de Société Générale : Société Générale est exposé à des risques inhérents à ses principales activités : risques de crédit, risques de marché,
-----	--	--

Section D - Risques		
		<p>informations financières spécifiques, risques structurels de taux et de change, risques de liquidité, risques opérationnels, risques de non conformité et de réputation, risques juridiques, risques environnementaux, autres risques et ratios réglementaires.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Risques liés à un potentiel manque d'indépendance de Société Générale : <p>Société Générale n'agit pas seulement en tant que Garant des Bons d'Option émis par SG Issuer mais également en tant que fournisseur d'instruments de couverture. Par conséquent, les investisseurs peuvent être exposés non seulement au risque de crédit du Garant mais également aux risques opérationnels émanant du manque d'indépendance du Garant, lorsqu'il assure ses devoirs et obligations en tant que Garant et fournisseur d'instruments de couverture. Les potentiels conflits d'intérêts et risques opérationnels émanant d'un tel manque d'indépendance sont en partie atténués par le fait que différentes divisions au sein de la structure du Garant seront responsables de mettre en œuvre la Garantie et de fournir des instruments de couverture et que chaque division est gérée comme une unité opérationnelle distincte, isolée par une muraille de Chine (barrière d'informations) et gérée par différentes équipes de direction. Bien que la procédure de conformité requière une séparation effective des obligations et responsabilités entre les divisions concernées au sein de la structure du Garant, la possibilité de survenance de conflits d'intérêts ne peut pas être totalement éliminée.</p> • Notation de crédit de Société Générale : <p>la notation de crédit Société Générale est une évaluation de sa capacité à faire face à ses obligations de paiement y compris celles résultant des Bons d'Option. En conséquence, une baisse réelle ou anticipée dans la notation de crédit de Société Générale peut influencer la valeur de marché des Bons d'Option.</p>
D.6	<p><i>Informations clés sur les principaux risques propres aux valeurs mobilières et avertissement informant les investisseurs qu'ils pourraient perdre tout ou partie, selon le cas, de la valeur de leur investissement</i></p>	<p>L'attention des investisseurs est portée sur le fait que les Bons d'Option sont des instruments financiers complexes conçus pour des investisseurs accoutumés à ce type d'instruments.</p> <p>En complément des risques pouvant affecter la capacité de l'Emetteur à satisfaire ses obligations au titre des Bons d'Option et/ou la capacité du Garant à satisfaire ses obligations au titre de la Garantie relative auxdits Bons d'Option, de par leur nature, les Bons d'Option sont susceptibles de connaître des variations de valeur importantes pouvant, dans certaines circonstances, aboutir à la perte de la totalité du prix d'achat desdits Bons d'Option.</p> <p>Les principaux facteurs de risques relatifs aux Bons d'Option sont les suivants :</p> <p>a) Facteurs de risques généraux liés aux Bons d'Option</p> <ul style="list-style-type: none"> • Evaluation du caractère approprié de l'investissement : <p>les Bons d'Option sont des instruments financiers complexes qui ne peuvent pas être adaptés à tous les investisseurs. Chaque investisseur potentiel ne doit prendre de décision d'investir dans les Bons d'Option qu'après avoir évalué le caractère approprié d'un tel investissement au regard de sa situation personnelle.</p> • Le risque de retenue à la source de la loi américaine Foreign Account Tax Compliance Act ("FATCA") : <p>il est possible que FATCA impose une retenue à la source de 30 % à certains établissements financiers non-américains n'ayant pas conclu et ne se conformant pas à un accord conclu avec les services fiscaux américains.</p> • Législation affectant les paiements des équivalents de dividendes : <p>le paiement d'un « équivalent de dividende », dividende provenant de sources situées aux Etats-Unis, peut être assujéti à une retenue à la</p>

Section D - Risques

source – sauf à être limité par une convention fiscale en vigueur.

- La loi de réforme de Wall Street et de protection des consommateurs Dodd-Frank :
cette réglementation relative aux marchés de produits dérivés à terme et de gré à gré peut avoir pour corollaire une augmentation des coûts sur ces marchés, une réduction de la liquidité, affecter la structure des marchés et nuire au rendement et à la valeur des Bons d'Option, en imposant à plus ou moins long terme des contraintes additionnelles.
- Règlement européen sur les produits dérivés de gré à gré ("**EMIR**"), les contreparties centrales et les référentiels centraux et Directive européenne sur les Marchés d'Instruments Financiers ("**MiFID II**") :
les évolutions réglementaires nées d'EMIR et de MiFID II devraient le moment venu augmenter de manière significative le coût de la conclusion d'opérations de produits dérivés et pourraient avoir un effet négatif sur la possibilité pour les Emetteurs de conclure des opérations de produits dérivés de gré à gré. En conséquence de ces coûts supplémentaires et de ces évolutions réglementaires, les investisseurs pourraient recevoir des intérêts inférieurs ou une rémunération moindre.
- Directive sur le redressement et la résolution des établissements de crédit et des entreprises d'investissement ("**BRRD**") :
les Bons d'Option pourront faire l'objet d'une réduction ou une conversion en fonds propres, ce qui peut résulter pour les porteurs de Bons d'Option en la perte totale ou partielle de leur investissement. L'exercice de tout pouvoir émanant de la BRRD ou toute suggestion d'un tel exercice peut affecter significativement et défavorablement les droits des porteurs de Bons d'Option, le prix ou la valeur de leur investissement dans n'importe quel Bon d'Option et/ou la capacité de l'Emetteur à satisfaire à ses obligations au titre de tout Bon d'Option.
- Changement de loi :
aucune assurance ne peut être donnée au porteur sur l'impact d'une évolution du cadre législatif, réglementaire ou des pratiques administratives postérieure au Prospectus de Base.
- Légalité de l'acquisition :
Aucun de l'Emetteur, du Garant et de l'Agent Placeur, ou de leurs sociétés liées respectives, n'a ou n'assume la responsabilité de la légalité de l'acquisition des Bons d'Option par un investisseur potentiel, que ce soit en vertu des lois en vigueur dans la juridiction où ils sont enregistrés ou celle où ils exercent leurs activités (si différente), ou du respect par l'investisseur potentiel de toute loi, réglementation ou règle édictée par un régulateur qui lui serait applicable.
- Fiscalité :
dans certaines juridictions, aucune position officielle des autorités fiscales ni aucune décision de justice n'est disponible s'agissant des Bons d'Option.
- Directive 2003/48/CE du 3 juin 2003 en matière de fiscalité des revenus de l'épargne :
cette Directive a été modifiée par la Directive du 24 mars 2014 qui élargit les cas de retenue à la source et inclut de nouveaux types de revenus d'épargne et produits qui génèrent des intérêts ou des revenus équivalents.
- Considérations d'ordre juridique qui peuvent restreindre la possibilité de certains investissements :
les activités d'investissement de certains investisseurs sont soumises à des lois et règlements spécifiques ou en cours d'examen par certaines autorités qui peuvent restreindre l'achat, l'utilisation en tant que garantie financière des Bons d'Option.

Section D - Risques

b) Facteurs de risques liés à la structure des Bons d'Option

- Risque lié à l'effet de levier :
les Bons d'Option sont susceptibles de connaître des variations importantes par rapport à celui du sous-jacent pouvant aboutir dans certains cas à la perte de la totalité du prix d'achat.
- Facteurs de risques liés à l'utilisation des Bons d'Option à titre de couverture :
si des investisseurs achètent des Bons d'Option dans une optique de couverture, il est possible que la valeur des Bons d'Option au cours de leur vie ne puisse pas compenser exactement la perte constatée sur le sous-jacent couvert.

c) Facteurs de risques liés à l'exercice des Bons d'Option:

- Décalage potentiel après l'exercice des Bons d'Option :
il y a potentiellement un décalage après l'exercice des Bons d'Option avec un risque d'évolution du montant dû au porteur ou de la quantité et/ou qualité du sous-jacent à livrer pendant cette période.
- Facteurs de risques affectant la valeur des Bons d'Option :
certains événements relatifs au sous-jacent ou des perturbations de marché peuvent avoir un impact sur l'émission, l'exercice des Bons d'Option et sur le montant dû au porteur.

d) Facteurs de risques liés à l'évaluation des Bons d'Option :

Le modèle d'évaluation fait dépendre le prix des Bons d'Option de la différence entre la valeur du sous-jacent et le prix d'exercice, de la maturité, de la valeur du sous-jacent, des taux d'intérêt, des dividendes estimés et du niveau de volatilité. Selon la sensibilité de chaque facteur, le prix d'émission variera dans un sens comme dans l'autre.

e) Facteurs de risques relatifs aux actifs sous-jacents :

- Risques relatifs aux Bons d'Option sur Taux de Change :
ces risques se traduisent par un risque de variation significative des taux de change ou d'un changement du contrôle des changes par les pays régissant les devises concernées.

f) Risques liés au marché en général :

- Risque de change et de contrôle des changes :
cela se traduit par un risque de variation significative des taux de change ou d'un changement du contrôle des changes par les pays régissant les devises concernées.
- Valeur de marché des Bons d'Option :
la valeur de marché peut être affectée par la qualité de crédit de l'Émetteur et/ou du Garant ou par un certain nombre de facteurs interdépendants (économiques, financiers, politiques en France et ailleurs).
- Marché secondaire :
ceux-ci incluent l'éventualité qu'un marché animé établi ne puisse jamais se développer ou ne puisse pas être très liquide. Par conséquent, les investisseurs peuvent se trouver dans l'incapacité de vendre les Bons d'Option facilement.

Section E - Offre		
E.2b	<i>Raisons de l'offre et de l'utilisation prévues du produit</i>	Le produit net de chaque émission de Bons d'Option sera destiné au financement général des investissements du Groupe, y compris la réalisation de bénéfice.
E.3	<i>Modalités de l'offre</i>	Les Bons d'Option ne seront pas offerts au public.
E.4	<i>Intérêt pouvant influencer sensiblement sur l'émission/l'offre, y compris les intérêts conflictuels</i>	Sans objet. A la connaissance de l'Emetteur, aucune personne impliquée dans l'émission de Bons d'Option n'a d'intérêt matériel à cette émission.
E.7	<i>Estimation des dépenses facturées à l'investisseur par l'Emetteur ou l'offreur</i>	Sans objet. Il n'y a pas de frais facturés par l'Emetteur aux investisseurs.

Annexe

EUR/JPY

Tranche	Prix d'Exercice	Date de Maturité	Prix d'émission	Code ISIN
A	125,00 JPY	18-Mars-16	0,72 EUR	LU1298787380
B	130,00 JPY	18-Mars-16	0,43 EUR	LU1298787463
C	135,00 JPY	18-Mars-16	0,22 EUR	LU1298787547
D	140,00 JPY	18-Mars-16	0,09 EUR	LU1298787620
E	125,00 JPY	18-Mars-16	0,08 EUR	LU1298787893
F	130,00 JPY	18-Mars-16	0,16 EUR	LU1298787976
G	125,00 JPY	17-Juin-16	0,79 EUR	LU1298788198
H	130,00 JPY	17-Juin-16	0,52 EUR	LU1298788271
I	135,00 JPY	17-Juin-16	0,32 EUR	LU1298788354
J	140,00 JPY	17-Juin-16	0,18 EUR	LU1298788438
K	145,00 JPY	17-Juin-16	0,09 EUR	LU1298788511
L	150,00 JPY	17-Juin-16	0,05 EUR	LU1298788602
M	120,00 JPY	17-Juin-16	0,09 EUR	LU1298788784
N	130,00 JPY	17-Juin-16	0,26 EUR	LU1298788867
O	135,00 JPY	17-Juin-16	0,43 EUR	LU1298788941
P	125,00 JPY	16-Septembre-16	0,87 EUR	LU1298789089
Q	130,00 JPY	16-Septembre-16	0,61 EUR	LU1298789162
R	135,00 JPY	16-Septembre-16	0,40 EUR	LU1298789246
S	140,00 JPY	16-Septembre-16	0,25 EUR	LU1298789329
T	145,00 JPY	16-Septembre-16	0,16 EUR	LU1298789592
U	150,00 JPY	16-Septembre-16	0,10 EUR	LU1298789675
V	115,00 JPY	16-Septembre-16	0,10 EUR	LU1298789758
W	120,00 JPY	16-Septembre-16	0,15 EUR	LU1298789832
X	125,00 JPY	16-Septembre-16	0,23 EUR	LU1298789915
Y	130,00 JPY	16-Septembre-16	0,35 EUR	LU1298790095
Z	135,00 JPY	16-Septembre-16	0,52 EUR	LU1298790178
AA	120,00 JPY	16-Décembre-16	1,22 EUR	LU1298790251
AB	130,00 JPY	16-Décembre-16	0,68 EUR	LU1298790335
AC	140,00 JPY	16-Décembre-16	0,32 EUR	LU1298790418
AD	150,00 JPY	16-Décembre-16	0,14 EUR	LU1298790509
AE	110,00 JPY	16-Décembre-16	0,10 EUR	LU1298790681
AF	120,00 JPY	16-Décembre-16	0,21 EUR	LU1298790764
AG	130,00 JPY	16-Décembre-16	0,43 EUR	LU1298790848
AH	140,00 JPY	16-Décembre-16	0,82 EUR	LU1298790921

EUR/USD

Tranche	Prix d'Exercice	Date de Maturité	Prix d'émission	Code ISIN
A	1,06 USD	18-Mars-16	0,40 EUR	LU1298791069
B	1,08 USD	18-Mars-16	0,29 EUR	LU1298791143
C	1,10 USD	18-Mars-16	0,20 EUR	LU1298791226
D	1,12 USD	18-Mars-16	0,13 EUR	LU1298791499
E	1,14 USD	18-Mars-16	0,08 EUR	LU1298791572
F	1,16 USD	18-Mars-16	0,05 EUR	LU1298791655

G	0,97 USD	18-Mars-16	0,03 EUR	LU1298791739
H	1,01 USD	18-Mars-16	0,07 EUR	LU1298791812
I	1,03 USD	18-Mars-16	0,11 EUR	LU1298791903
J	1,05 USD	18-Mars-16	0,16 EUR	LU1298792034
K	1,05 USD	17-Juin-16	0,56 EUR	LU1298792117
L	1,07 USD	17-Juin-16	0,45 EUR	LU1298792208
M	1,09 USD	17-Juin-16	0,35 EUR	LU1298792380
N	1,11 USD	17-Juin-16	0,26 EUR	LU1298792463
O	1,13 USD	17-Juin-16	0,19 EUR	LU1298792547
P	1,15 USD	17-Juin-16	0,14 EUR	LU1298792620
Q	1,17 USD	17-Juin-16	0,09 EUR	LU1298792893
R	1,20 USD	17-Juin-16	0,05 EUR	LU1298792976
S	0,96 USD	17-Juin-16	0,07 EUR	LU1298793198
T	0,98 USD	17-Juin-16	0,09 EUR	LU1298793271
U	1,00 USD	17-Juin-16	0,12 EUR	LU1298793354
V	1,02 USD	17-Juin-16	0,16 EUR	LU1298793438
W	1,04 USD	17-Juin-16	0,21 EUR	LU1298793511
X	1,06 USD	17-Juin-16	0,28 EUR	LU1298793602
Y	1,04 USD	16-Septembre-16	0,72 EUR	LU1298793784
Z	1,07 USD	16-Septembre-16	0,54 EUR	LU1298793867
AA	1,10 USD	16-Septembre-16	0,39 EUR	LU1298793941
AB	1,13 USD	16-Septembre-16	0,27 EUR	LU1298794089
AC	1,16 USD	16-Septembre-16	0,18 EUR	LU1298794162
AD	1,19 USD	16-Septembre-16	0,11 EUR	LU1298794246
AE	1,22 USD	16-Septembre-16	0,07 EUR	LU1298794329
AF	0,95 USD	16-Septembre-16	0,10 EUR	LU1298794592
AG	0,98 USD	16-Septembre-16	0,14 EUR	LU1298794675
AH	1,01 USD	16-Septembre-16	0,20 EUR	LU1298794758
AI	1,04 USD	16-Septembre-16	0,28 EUR	LU1298794832
AJ	1,07 USD	16-Septembre-16	0,38 EUR	LU1298794915
AK	1,04 USD	16-Décembre-16	0,80 EUR	LU1298795052
AL	1,07 USD	16-Décembre-16	0,63 EUR	LU1298795136
AM	1,10 USD	16-Décembre-16	0,48 EUR	LU1298795219
AN	1,14 USD	16-Décembre-16	0,31 EUR	LU1298795300
AO	1,17 USD	16-Décembre-16	0,22 EUR	LU1298795482
AP	1,20 USD	16-Décembre-16	0,15 EUR	LU1298795565
AQ	1,23 USD	16-Décembre-16	0,10 EUR	LU1298795649
AR	0,95 USD	16-Décembre-16	0,13 EUR	LU1298795722
AS	0,98 USD	16-Décembre-16	0,18 EUR	LU1298795995
AT	1,01 USD	16-Décembre-16	0,25 EUR	LU1298796027
AU	1,04 USD	16-Décembre-16	0,33 EUR	LU1298796290
AV	1,07 USD	16-Décembre-16	0,43 EUR	LU1298796373

USD/JPY

Tranche	Prix d'Exercice	Date de Maturité	Prix d'émission	Code ISIN
A	125,00 JPY	18-Mars-16	0,17 EUR	LU1298796456
B	115,00 JPY	18-Mars-16	0,05 EUR	LU1298796530
C	120,00 JPY	18-Mars-16	0,13 EUR	LU1298796613
D	125,00 JPY	18-Mars-16	0,32 EUR	LU1298796704
E	130,00 JPY	18-Mars-16	0,59 EUR	LU1298796886
F	120,00 JPY	17-Juin-16	0,43 EUR	LU1298796969
G	125,00 JPY	17-Juin-16	0,25 EUR	LU1298797009

H	130,00 JPY	17-Juin-16	0,14 EUR	LU1298797181
I	135,00 JPY	17-Juin-16	0,08 EUR	LU1298797264
J	115,00 JPY	17-Juin-16	0,11 EUR	LU1298797348
K	120,00 JPY	17-Juin-16	0,22 EUR	LU1298797421
L	125,00 JPY	17-Juin-16	0,42 EUR	LU1298797694
M	130,00 JPY	17-Juin-16	0,68 EUR	LU1298797777
N	120,00 JPY	16-Septembre-16	0,48 EUR	LU1298797850
O	125,00 JPY	16-Septembre-16	0,31 EUR	LU1298797934
P	130,00 JPY	16-Septembre-16	0,20 EUR	LU1298798072
Q	135,00 JPY	16-Septembre-16	0,13 EUR	LU1298798155
R	140,00 JPY	16-Septembre-16	0,08 EUR	LU1298798239
S	110,00 JPY	16-Septembre-16	0,09 EUR	LU1298798312
T	115,00 JPY	16-Septembre-16	0,17 EUR	LU1298798403
U	120,00 JPY	16-Septembre-16	0,30 EUR	LU1298798585
V	130,00 JPY	16-Septembre-16	0,76 EUR	LU1298798668
W	115,00 JPY	16-Décembre-16	0,75 EUR	LU1298798742
X	125,00 JPY	16-Décembre-16	0,36 EUR	LU1298798825
Y	135,00 JPY	16-Décembre-16	0,17 EUR	LU1298799047
Z	145,00 JPY	16-Décembre-16	0,09 EUR	LU1298799120
AA	105,00 JPY	16-Décembre-16	0,08 EUR	LU1298799393
AB	110,00 JPY	16-Décembre-16	0,14 EUR	LU1298799476
AC	120,00 JPY	16-Décembre-16	0,37 EUR	LU1298799559
AD	130,00 JPY	16-Décembre-16	0,84 EUR	LU1298799633